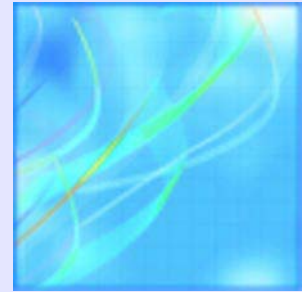


Aviation

Aviation civile, statistiques d'exploitation et financières trimestrielles, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II



Premier trimestre 2008 au quatrième trimestre 2008

Faits saillants

- En 2008, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré plus de 55 millions de passagers embarqués sur leurs vols réguliers et d'affrètement, un niveau jusque-là inégalé, en hausse de 4,3 % par rapport à 2007, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en 2004. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint 51,5 millions et celui des vols d'affrètement, 3,8 millions. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint un niveau jusque-là inégalé (13,7 millions) au troisième trimestre de 2008. En termes de passagers-kilomètres parcourus, ces transporteurs ont réalisé 129,4 milliards de passagers-kilomètres sur leurs liaisons régulières et leurs services d'affrètement en 2008, également un sommet sans précédent, en hausse de 3,0 % par rapport à l'année précédente.
- En 2008, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré une légère amélioration au titre du coefficient de remplissage (une mesure de l'achalandage de leurs avions) des vols réguliers par rapport à 2007. Le coefficient de remplissage s'est amélioré, passant de 80,3 % en 2007 à 80,8 % en 2008, alors que la demande, telle que mesurée par les passagers-kilomètres, a progressé à un rythme légèrement plus rapide (+2,3 %) que l'offre (capacité), telle que mesurée par les sièges-kilomètres disponibles (+1,7 %). Le coefficient de remplissage sur les vols réguliers a atteint un sommet sans précédent (82,8 %) au troisième trimestre de 2008 — principalement en raison d'une baisse plus forte dans la capacité que dans la demande; au même trimestre en 2007, il avait atteint 81,8 %. La capacité a continué à diminuer (-5,5 %) au quatrième trimestre de 2008 en raison du ralentissement économique — attribuable à la crise mondiale sur les marchés financiers — qui s'est fait sentir au Canada (et ailleurs) dans la deuxième moitié de l'année.
- En 2008, les recettes d'exploitation totales générées par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II se sont chiffrées à 16,2 milliards de dollars, en hausse de 7,4 % par rapport à 2007, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en 2004. L'accroissement des recettes d'exploitation (les recettes provenant du transport des passagers représentaient 89,1 % des recettes d'exploitation totales en 2008) est attribuable pour l'essentiel à la majoration des tarifs et à l'augmentation des suppléments pour le carburant causée par la montée des prix du carburant. Les dépenses d'exploitation totales ont atteint 15,7 milliards de dollars en 2008, en hausse de 13,0 % par rapport à l'année précédente. Ces transporteurs ont déclaré un revenu d'exploitation dans tous les trimestres de 2008. Cependant, les baisses du revenu d'exploitation observées au cours des trois derniers trimestres de 2008 ont résulté en une perte annuelle de 59,1 % en 2008 par rapport à 2007. La hausse des dépenses de carburant et d'emploi, associée à un coefficient de remplissage pratiquement inchangé, explique en partie la baisse du revenu d'exploitation en 2008.

- Les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont connu une détérioration de leur rentabilité; ils ont déclaré une perte nette de 760,4 millions de dollars, comparativement à un profit de 868,3 millions de dollars en 2007. Il s'agissait de la première perte nette depuis 2004, perte attribuable en grande partie aux dépenses hors exploitation — principalement les fluctuations du change — dans la deuxième moitié de 2008.
- Entre le premier trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2008, le ratio d'exploitation (il permet de déterminer la capacité du transporteur de payer ses dettes à court terme et représente la proportion des recettes d'exploitation absorbée par les dépenses d'exploitation) a oscillé entre 0,93 au troisième trimestre et 1,00 au quatrième trimestre. C'est donc dire que, dans l'ensemble, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont réalisé 7,0 cents de profit pour chaque dollar dépensé au troisième trimestre de 2008 et zéro profit au quatrième trimestre de 2008.
- Entre le premier trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2008, la plus forte marge bénéficiaire (elle indique la marge de profit enregistrée par dollar de recettes et est obtenue en divisant les revenus nets par les recettes d'exploitation — ce ratio s'exprime en pourcentage) a été enregistrée au deuxième trimestre (2,9 %). Cela indique que chaque dollar de service vendu a généré 2,9 cents de bénéfices pour les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. Dans les trois autres trimestres, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont enregistré des pertes, la marge bénéficiaire variant entre -0,8 % au troisième trimestre et -18,3 % au quatrième trimestre. Les résultats négatifs traduisent les hausses dans les dépenses d'exploitation (exploitation des aéronefs – coût du carburant et salaires et traitements) et les dépenses hors exploitation (dépenses nettes diverses hors exploitation), lesquelles ont annulé le gain dans les recettes d'exploitation.
- En 2008, les recettes d'exploitation par employé ont varié de 101 552 \$ au quatrième trimestre à 128 956 \$ au troisième trimestre. Cette mesure de la productivité des employés montre des hausses trimestrielles d'une année à l'autre de 2007 à 2008, à l'exception du quatrième trimestre, les gains allant de 0,8 % au troisième trimestre à 5,7 % au premier trimestre. Au dernier trimestre de 2008, les recettes d'exploitation par employé ont fléchi de 5,0 % par rapport à l'année précédente. Un autre élément d'appréciation qui permet de mesurer la productivité dans l'industrie de l'aviation consiste à calculer le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé. Selon ce critère, la productivité reliée au travail en 2008 a dépassé le niveau de 2007 au premier trimestre (+1,0 %) seulement. Une fois de plus, le pire résultat a été inscrit au quatrième trimestre (-11,8 %). Comme pour l'année précédente, le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé était plus élevé au troisième trimestre, soit 114 421.
- Le nombre total d'employés déclarés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II s'est accru à chaque trimestre de 2008 par rapport à l'année précédente, les gains allant de 4,9 % au troisième trimestre à 7,8 % au quatrième trimestre. La série de hausses trimestrielles d'une année à l'autre des salaires et traitements payés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II amorcée au quatrième trimestre de 2005 s'est poursuivie à chaque trimestre de 2008.

Tableau 1
Indicateurs de performance financière, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2007 au quatrième trimestre de 2008

	Ratio d'exploitation	Marge bénéficiaire
	ratio	pourcentage
2007		
Premier trimestre	0,98	1,8
Deuxième trimestre	0,95	6,0
Troisième trimestre	0,85	10,9
Quatrième trimestre	0,92	3,4
2008		
Premier trimestre	0,97	-4,2
Deuxième trimestre	0,99	2,9
Troisième trimestre	0,93	-0,8
Quatrième trimestre	1,00	-18,3

Tableau 2
Mesures de la productivité, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2007 au quatrième trimestre de 2008

	Recettes d'exploitation par employé	Tonnes-kilomètres « produites » par employé
	dollars	tonnes-kilomètres
2007		
Premier trimestre	109 845	109 567
Deuxième trimestre	111 119	105 915
Troisième trimestre	127 952	122 949
Quatrième trimestre	106 899	99 220
2008		
Premier trimestre	116 084	110 645
Deuxième trimestre	116 079	105 914
Troisième trimestre	128 956	114 421
Quatrième trimestre	101 552	87 468
variation en % de 2007 à 2008		
Premier trimestre	5,7	1,0
Deuxième trimestre	4,5	0,0
Troisième trimestre	0,8	-6,9
Quatrième trimestre	-5,0	-11,8

Tableaux statistiques

Tableau 3
Statistiques d'exploitation – Premier trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	24	23	-4,2
Passagers	13 238	14 478	9,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	183 846	196 147	6,7
Passagers-kilomètres	31 386 552	34 190 265	8,9
Tonnes-kilomètres de passagers	3 138 655	3 419 026	8,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	482 763	430 218	-10,9
Total des tonnes-kilomètres	3 621 418	3 849 244	6,3
Heures de vol	486	531	9,3
Services réguliers			
Passagers	11 749	12 863	9,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	94 954	87 479	-7,9
Passagers-kilomètres	26 294 639	28 554 059	8,6
Sièges-kilomètres disponibles	32 955 598	35 877 686	8,9
Coefficient de remplissage (pourcentage)	79,8	79,6	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 629 464	2 855 406	8,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	420 252	360 719	-14,2
Total des tonnes-kilomètres	3 049 715	3 216 125	5,5
Tonnes-kilomètres disponibles	4 838 630	5 267 467	8,9
Coefficient de chargement (pourcentage)	63,0	61,1	...
Heures de vol	426	464	9,0
Services d'affrètement			
Passagers	1 489	1 615	8,5
Marchandises transportées (kilogrammes)	88 892	108 668	22,2
Passagers-kilomètres	5 091 912	5 636 206	10,7
Tonnes-kilomètres de passagers	509 191	563 621	10,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	62 511	69 499	11,2
Total des tonnes-kilomètres	571 703	633 119	10,7
Heures de vol	60	67	11,7

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 4
État des recettes – Premier trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 010 604	3 298 085	9,5
Passagers	2 858 104	3 144 430	10,0
Marchandises	152 500	153 656	0,8
Services d'affrètement	527 222	582 338	10,5
Passagers	428 427	474 880	10,8
Marchandises	98 794	107 458	8,8
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	92 757	158 014	70,4
Total des recettes d'exploitation	3 630 583	4 038 438	11,2
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 551 836	3 916 715	10,3
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-14 411	-292 209	...
Revenu (perte) net	64 336	-170 486	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	33 052	34 789	5,3
Total des salaires et traitements payés	539 063	576 893	7,0

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 5
Statistiques d'exploitation – Deuxième trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus 1	23	23	0,0
Passagers	12 960	13 882	7,1
Marchandises transportées (kilogrammes)	188 942	197 541	4,6
Passagers-kilomètres	30 106 875	32 240 937	7,1
Tonnes-kilomètres de passagers	3 010 688	3 224 094	7,1
Tonnes-kilomètres de marchandises	478 056	456 008	-4,6
Total des tonnes-kilomètres	3 488 744	3 680 102	5,5
Heures de vol	482	513	6,4
Services réguliers			
Passagers	12 319	13 129	6,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	92 418	93 314	1,0
Passagers-kilomètres	28 065 911	29 880 159	6,5
Sièges-kilomètres disponibles	34 515 559	36 817 208	6,7
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,3	81,2	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 806 591	2 988 016	6,5
Tonnes-kilomètres de marchandises	410 254	382 589	-6,7
Total des tonnes-kilomètres	3 216 845	3 370 605	4,8
Tonnes-kilomètres disponibles	4 918 675	5 286 161	7,5
Coefficient de chargement (pourcentage)	65,4	63,8	...
Heures de vol	443	468	5,7
Services d'affrètement			
Passagers	641	753	17,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	96 524	104 227	8,0
Passagers-kilomètres	2 040 965	2 360 777	15,7
Tonnes-kilomètres de passagers	204 096	236 078	15,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	67 802	73 419	8,3
Total des tonnes-kilomètres	271 899	309 497	13,8
Heures de vol	39	45	15,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 6
État des recettes - Deuxième trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 192 268	3 506 604	9,8
Passagers	3 032 844	3 329 009	9,8
Marchandises	159 425	177 595	11,4
Services d'affrètement	293 747	335 172	14,1
Passagers	192 097	229 077	19,3
Marchandises	101 649	106 095	4,4
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	174 123	191 522	10,0
Total des recettes d'exploitation	3 660 138	4 033 298	10,2
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 471 697	3 973 720	14,5
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	30 861	57 099	85,0
Revenu (perte) net	219 303	116 677	-46,8
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	32 939	34 746	5,5
Total des salaires et traitements payés	555 730	572 950	3,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 7
Statistiques d'exploitation – Troisième trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	22	-4,3
Passagers	14 198	14 351	1,1
Marchandises transportées (kilogrammes)	198 197	188 538	-4,9
Passagers-kilomètres	35 721 111	35 295 553	-1,2
Tonnes-kilomètres de passagers	3 572 111	3 529 555	-1,2
Tonnes-kilomètres de marchandises	495 180	442 697	-10,6
Total des tonnes-kilomètres	4 067 292	3 972 252	-2,3
Heures de vol	550	542	-1,5
Services réguliers			
Passagers	13 516	13 683	1,2
Marchandises transportées (kilogrammes)	99 304	87 670	-11,7
Passagers-kilomètres	33 656 758	33 187 479	-1,4
Sièges-kilomètres disponibles	41 126 119	40 091 315	-2,5
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,8	82,8	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 365 676	3 318 748	-1,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	427 714	373 285	-12,7
Total des tonnes-kilomètres	3 793 390	3 692 033	-2,7
Tonnes-kilomètres disponibles	5 788 035	5 736 910	-0,9
Coefficient de chargement (pourcentage)	65,5	64,4	...
Heures de vol	493	499	1,2
Services d'affrètement			
Passagers	682	668	-2,0
Marchandises transportées (kilogrammes)	98 892	100 868	2,0
Passagers-kilomètres	2 064 353	2 108 074	2,1
Tonnes-kilomètres de passagers	206 435	210 807	2,1
Tonnes-kilomètres de marchandises	67 466	69 412	2,9
Total des tonnes-kilomètres	273 901	280 220	2,3
Heures de vol	58	44	-24,5

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 8
État des recettes – Troisième trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 763 021	3 992 805	6,1
Passagers	3 590 392	3 802 389	5,9
Marchandises	172 629	190 416	10,3
Services d'affrètement	276 446	309 949	12,1
Passagers	195 410	225 074	15,2
Marchandises	81 036	84 875	4,7
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	193 303	174 073	-9,9
Total des recettes d'exploitation	4 232 770	4 476 827	5,8
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 613 249	4 177 746	15,6
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-156 910	-334 726	113,3
Revenu (perte) net	462 611	-35 644	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	33 081	34 716	4,9
Total des salaires et traitements payés	555 064	571 052	2,9

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 9
Statistiques d'exploitation – Quatrième trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	22	-4,3
Passagers	12 590	12 568	-0,2
Marchandises transportées (kilogrammes)	210 551	178 292	-15,3
Passagers-kilomètres	28 426 316	27 706 680	-2,5
Tonnes-kilomètres de passagers	2 842 632	2 770 668	-2,5
Tonnes-kilomètres de marchandises	480 845	387 898	-19,3
Total des tonnes-kilomètres	3 323 477	3 158 566	-5,0
Heures de vol	484	471	-2,6
Services réguliers			
Passagers	11 900	11 832	-0,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	97 674	76 169	-22,0
Passagers-kilomètres	26 181 034	25 198 880	-3,8
Sièges-kilomètres disponibles	33 555 772	31 720 167	-5,5
Coefficient de remplissage (pourcentage)	78,0	79,4	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 618 103	2 519 888	-3,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	412 950	310 099	-24,9
Total des tonnes-kilomètres	3 031 054	2 829 987	-6,6
Tonnes-kilomètres disponibles	4 947 624	4 639 791	-6,2
Coefficient de chargement (pourcentage)	61,3	61,0	...
Heures de vol	443	431	-2,7
Services d'affrètement			
Passagers	689	736	6,8
Marchandises transportées (kilogrammes)	112 877	102 123	-9,5
Passagers-kilomètres	2 245 283	2 507 801	11,7
Tonnes-kilomètres de passagers	224 528	250 780	11,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	67 895	77 799	14,6
Total des tonnes-kilomètres	292 423	328 579	12,4
Heures de vol	41	40	-1,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 10
État des recettes – Quatrième trimestre de 2007 et 2008

	2007	2008	Variation de 2007 à 2008
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 092 287	3 143 918	1,7
Passagers	2 920 231	2 985 774	2,2
Marchandises	172 055	158 144	-8,1
Services d'affrètement	307 828	341 416	10,9
Passagers	207 135	253 890	22,6
Marchandises	100 693	87 525	-13,1
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	180 581	181 804	0,7
Total des recettes d'exploitation	3 580 696	3 667 138	2,4
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 287 166	3 664 971	11,5
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-171 499	-673 064	292,5
Revenu (perte) net	122 031	-670 897	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	33 496	36 111	7,8
Total des salaires et traitements payés	571 539	579 998	1,5

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Date de parution : Août 2010

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : irrégulière / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.